

# Léon Gambetta

Défendre la patrie, fonder la République

« Nous avons l'air de combattre pour la forme du gouvernement, pour l'intégrité de la Constitution ? La lutte est plus profonde. La lutte est entre tout ce qu'il reste du vieux monde, des vieilles castes, des privilégiés des anciens régimes, entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 89. »

Léon Gambetta recevant le 31 mai 1877  
à *La République française* une délégation  
d'étudiants des facultés de droit et de médecine.

#### COUVERTURE

Réalisation : Mallory Kwiat

Image de la première de couverture :

*Portrait de Léon Gambetta* par Léon Bonnat, Huile sur toile,

H. 115 ; L. 101,5 cm, 1888, Legs Joseph Reinach, 1921.

© Photo Josse / Bridgeman Images

LE PHOTOCOPIAGE MET EN DANGER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE  
DES CIRCUITS DU LIVRE.

*Toute reproduction, même partielle, à usage collectif de cet ouvrage est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957, code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992).*

© Calype Éditions

[www.calype.fr](http://www.calype.fr)

ISBN : 978-2-494178-22-9

ISSN : 3075-0105

Pierre Allorant et Walter Badier

# **Léon Gambetta**

**Défendre la patrie,  
fonder la République**

DESTINS

# INTRODUCTION

Pour nos contemporains, le nom de Gambetta évoque qu'une place ou un établissement scolaire, au mieux l'image de sa sortie en ballon lors du siège prussien de Paris en 1870. Et pourtant, juste derrière le général de Gaulle, Louis Pasteur, Victor Hugo, Jean Jaurès et Jean Moulin, Léon Gambetta occupe un prestigieux 6<sup>e</sup> rang sur les plaques de nos rues, places, boulevards et avenues, devant les vainqueurs de 1918 Clemenceau et Foch et devant son rival républicain Jules Ferry. Mais, malgré cette trace de la reconnaissance nationale et locale, sa mémoire a été effacée par le temps, en grande partie recouverte par les deux guerres mondiales, leurs vainqueurs et leurs héros.

Cet hommage consensuel s'inscrit en rupture d'une mémoire longtemps conflictuelle, dépassée grâce aux multiples facettes d'un personnage historique complexe, en dépit d'une carrière brève, de la fin des années 1860 à sa mort aussi tragique que précoce le 31 décembre 1882. De l'avocat combattant l'arbitraire du Second Empire avec le

procès Baudin de 1868, au père fondateur de la plus longue des Républiques, Léon Gambetta a incarné des moments et des causes multiples : le patriotisme farouche de la Défense nationale en 1870 au moment de l'invasion prussienne, et, dans les années suivantes, la pédagogie républicaine à destination de la province, l'alliance stratégique avec l'ancien orléaniste Thiers en 1873, le bras de fer victorieux contre le président monarchiste Mac-Mahon en 1877, l'anticléricalisme.

Si les biographies et études relatives à Gambetta ont été nombreuses et quasi immédiates dès sa disparition, elles se sont longtemps partagées entre plaidoyers de fidèles et réquisitoires enflammés d'adversaires politiques ou de censeurs militaires, notamment des officiers supérieurs critiques sur sa conduite de la Défense nationale. Le centenaire de sa mort avait relancé des publications scientifiques plus sereines et appuyées sur des sources fiables et augmentées par la redécouverte d'une correspondance impressionnante. Aujourd'hui, 150 ans après les lois constitutionnelles républicaines de 1870, alors que la France s'interroge à nouveau à la fois sur son modèle semi-présidentiel, sur la voie des coalitions parlementaires et sur son rôle en tant que nation, revisiter le parcours, l'engagement et les réalisations de Léon Gambetta apporte un éclairage utile.

Cet ouvrage doit beaucoup aux excellentes biographies déjà publiées sur Gambetta, de Jean-Marie Mayeur à Pierre Barral, ainsi qu'aux travaux récents de l'historiographie sur la fin du Second Empire et les débuts de la Troisième République. Les auteurs ont tenté d'apporter une touche particulière sur la jeunesse, l'engagement, les combats et les variations de la mémoire de ce grand patriote républicain, afin d'offrir une synthèse accessible à toutes et tous.

La redécouverte de Gambetta commence par l'étude de sa mémoire et de sa postérité, avec le paradoxe d'un nom qui résonne à travers le pays, mais sans évoquer aujourd'hui d'héritage politique singulier. Le premier chapitre s'attache à expliquer les étapes et variations de la mémoire nationale, de la construction de la légende glorieuse du patriote fondateur de la République à sa reprise officielle dans l'entre-deux-guerres, à travers sa panthéonisation et son centenaire en 1938, puis son effacement progressif. Après ce chemin de mémoire, un retour aux sources de la jeunesse et de la formation de Gambetta rappelle ses origines familiales et son parcours ambitieux de Cahors à Paris. Puis l'école du barreau libéral offre à l'orateur la tribune du procès Baudin pour mettre en accusation le Second Empire, tremplin vers son élection législative. La débâcle de septembre 1870 met sur le devant de la

scène nationale l'opposant qui proclame la fin du Second Empire et l'avènement de la République. Son départ en ballon de la capitale assiégée à la tête de la Délégation de Tours fait du ministre de l'Intérieur et de la Défense l'omnipotente incarnation de la Défense nationale. Mais son combat désespéré épuise et divise les Français, qui votent en février 1871 pour la fin de la guerre davantage que pour le retour à une monarchie. Désormais, l'obsession de Gambetta est de convaincre paysans et « couches nouvelles » provinciales que la République sera le meilleur régime d'ordre, de propriété, d'éducation, de progrès, d'égalité et de liberté. Fort de ses réseaux de fidèles et de son journal, *La République française*, le « commis voyageur de la République » arpente les préaux de sous-préfectures et dirige les campagnes électorales, tant locales que nationales, pourfendant la réaction cléricale et triomphant en 1877 de l'« Ordre moral » du président de la République, Mac-Mahon. Mais c'est Jules Grévy qui accède à l'Élysée et se refuse longtemps à le nommer à la tête du gouvernement. Aussi Gambetta est-il davantage associé à l'exercice de la présidence de la Chambre des députés, fonction centrale dans une République parlementaire, qu'à son éphémère « grand ministère » (sa seule expérience de l'exercice du pouvoir exécutif en temps de paix, 73 jours, du 14 novembre 1881 au 26 janvier 1882). Bien

# Table des matières

<i>Introduction</i> .....	4
<b>1. LA MÉMOIRE DE GAMBETTA. L'INCONNU AU CŒUR DU PANTHÉON</b> .....	<b>11</b>
La mort de Gambetta, le triomphe des passions, 12 – La mémoire immédiate : une ferveur entretenue par les fidèles, 16 – De l'étatisation de la mémoire gambettiste à son effacement, 20	
<b>2. JEUNESSE ET FORMATION D'UN TRIBUN RÉPUBLICAIN. DE LA MONARCHIE DE JUILLET AU SECOND EMPIRE</b> .....	<b>25</b>
Le fils d'un commerçant italien de Cahors porté par l'ambition maternelle, 26 – Le bachelier, le voyage en Italie et l'étudiant en droit à Paris, 28 – L'école du barreau libéral et le tremplin du procès Baudin, 31 – La tribune parlementaire de l'oppo- sant à l'Empire, 34	
<b>3. L'INCARNATION DE LA DÉFENSE NATIONALE</b> ....	<b>37</b>
La débâcle militaire et la déchéance de l'Empire, 38 – Le patriote en ballon, 39 – Le « dictateur de Tours », ministre de la Guerre et de l'Intérieur, 42 – L'énergie patriotique du désespoir, 44	

4. CONVAINCRE LES FRANÇAIS POUR FONDER LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.....	49
Des fidèles et des salons au service du directeur de <i>La République française</i> , 50 – Un tribun pour parler au peuple : le « commis voyageur de la République », 57 – La victoire du chef de l'opposi- tion à « l'ordre moral » : le 16 mai 1877, 63	
5. DIRIGER LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE EN TEMPS DE PAIX.....	69
Présider la Chambre des députés, 70 – « Le pouvoir occulte » de Gambetta, 73 – Présider le gouverne- ment : l'échec du « grand ministère », 79	
6. VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE.....	89
Son amour caché, Léonie Léon, 90 – Cercles et réseaux, 95	
<i>Conclusion. Un gambettisme après Gambetta ?</i> .....	100
<i>Bibliographie</i> .....	105
<i>À propos de l'image de couverture</i> .....	108

Achévé d'imprimer sur les presses  
de Sepec Imprimerie à Péronnas  
Dépôt légal :  
N° d'impression :  
IMPRIMÉ EN FRANCE